



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Séance des conseillers

Procès-verbal de la séance du 15.06.07 à 18h aux abris PC de Mayoux

Présents : Francis Gasser Service des finances communales
Olivier Beney Service des finances communales
Pierre Jacquod Service des affaires intérieures
Tous les conseillers communaux d'Anniviers sauf...

Excusés : Eloi Abbé, St-Jean
Jean-Paul Ecklin, Chandolin

1. Accueil

Simon Crettaz ouvre la séance, excuse le retard des présidents dû à leur conférence. Il salue les personnes présentes et particulièrement les représentants de l'Etat du Valais qui sont remerciés pour leur travail.

Il s'agit de la première réunion des conseillers depuis le vote du 26 novembre dernier. L'assiduité des membres aux commissions et l'excellent état d'esprit dans lequel se déroulent les séances sont relevés.

Le but de la soirée est de présenter le travail fait jusqu'ici par chacune des commissions.

Après la présentation de chaque commission, la discussion est ouverte.

2. Commission administration générale

- But de la commission : Préparer la nouvelle organisation de l'administration communale d'Anniviers en tenant compte du maintien des guichets de proximité (selon contrat de fusion).
- La commission préconise de centraliser l'administration sur 2 ou 1 seul site pour gagner en efficacité et de maintenir des guichets de proximité dans les bureaux actuels.
- Autres points à traiter par la commission :
 - Organigramme, cahier des charges pour 2 postes (secrétaire communal / responsable des finances) à établir et diffusion à l'interne
 - Affectation du personnel communal actuel (emploi garanti par le contrat de fusion)

- Assurances bâtiment, choses, RC véhicules, autres RC, regroupement sous une seule entité
- Règlement d'organisation du conseil communal
- Documentations utiles pour la mise en route de la nouvelle administration

Discussion :

Il faut éviter d'aller trop rapidement vers un regroupement et éviter que les guichets ne soient plus ouverts que deux demi-journées par semaine. La situation devra être régulée sur les années.

3. Commission sécurité

- Un organigramme présentant l'état-major de conduite communale est présenté et résume le travail de la commission sécurité. De plus, un cahier des charges et une petite annonce pour un poste de policier ont été rédigés. Les présidents ont décidé de la faire publier.

Discussion :

La commission suit la loi sur la réorganisation des structures de sécurité.

La commission du CSIB, présidée par Gaby Solioz doit aller de l'avant avec le projet de construction, définir l'emplacement, lancer les études de réalisation et demander le subventionnement.

Il faut oublier l'idée de réunir l'administration et le CSIB en un seul lieu.

4. Commission formation, santé, social

- Buts de la commission :
 - Faire l'inventaire de ce qui existe déjà dans les communes actuelles dans chaque domaine et pour chaque catégorie de personnes.
 - Définir une politique sociale, culturelle, sportive, pour le Val d'Anniviers
 - Proposer un règlement d'aide à la famille
- Travail effectué :
 - Aides financières, matérielles ou autres à aux associations, sociétés,...
 - Analyse des différentes pratiques communales envers les organisateurs de manifestations culturelles, sportives, religieuses, etc.
 - Analyse des aides à la famille (déduction caisse maladie, enfants, étudiants-apprentis, bourses, mérites sportifs, etc) et calcul pour chaque commune afin de faire une proposition de règlement
 - Prise de contact avec les responsables de différents mouvements sportifs, associations culturelles ou liées au patrimoine
 - Prise de contact avec la commune de Bagnes pour consulter leur règlement d'aide à la famille, et sports et culture

Discussion :

La commune de Martigny distribue des chèques enfants à dépenser auprès des sociétés locales. Piste à explorer.

Un contact doit être pris avec le secrétariat de la jeunesse, de la culture et du sport qui – pour l'instant et jusqu'à fin 2007 – est financé par movingAlps. Voir son avenir.

5. Commission trafic, travaux publics

- But de la commission : proposer une réorganisation des services de voirie.
- Travail effectué : analyse de la situation existante
 - proposition de division de la vallée en 4 secteurs distincts de 4 employés chacun :
 - 1 Grimentz Grimentz, St Jean, Moiry
 - 2 Ayer Ayer, Mottec, Pralong, Zinal
 - 3 St Luc St-Luc, Chandolin
 - 4 Vissoie Vissoie, Mayoux, Pinsec, Fang, Niouc, Soussillon, La Combaz, Les Morands, Cuimey, Mission

Discussion :

6. Commission environnement

- Travail effectué : Analyse de divers points :
 - Taxe eau égout ordures
 - Eau potable
 - Décharges
 - Cimetières
- Proposition de la commission :
 - Mettre en avant les énergies renouvelables

Discussion :

La commune d'Ayent est très active en matière environnementale.

7. Commission aménagement du territoire

- Travail effectué
 - Moratoire
 - Fiche de coordination D 1/3
- Ebauches de solutions :
 - Limitation des résidences secondaires

- Zone réservée uniquement aux lits chauds
- Zone réservée aux résidences principales
- Achat de terrains par la Commune
- Encaissement d'une taxe
- Grands projets : logements pour employés
- Circulations, transports, parkings

Discussion :

Le fait que la fusion des communes aura lieu en 2009 n'est pas vraiment pris en compte par le service de M. Cina. Il faut dès lors proposer des solutions pour les communes actuelles et les transposer à la nouvelle commune si besoin. La commission a pour but de mettre en commun les diverses mesures que chaque commune proposera.

8. Commission construction et cadastre

- Buts de la commission
 - Remise d'un document de travail (RCCZ) pour 2009
 - Cadastre
 - Harmonisation des cubages (SIA)
 - Ecoute des teneurs de cadastre (17.09.07)
 - Mise en commun (1 seul bureau)
- Travail effectué
 - Etat de l'existant
 - Analyse comparative sommaire

Discussion :

Les règlements en place dans chaque commune resteront valables aussi longtemps que nécessaire. Il semblerait que – vu la masse de travail importante – les teneurs de cadastre resteront en place tel qu'actuellement en 2009.

9. Commission économie publique

- Buts de la commission
 - Définition d'une politique du tourisme
 - Forte influence de la nouvelle loi sur le tourisme ...
 - Audit de gestion de la destination
 - Création d'un véritable dicastère tourisme
 - Maîtrise de la croissance dans le respect des zones à bâtir et de l'environnement
 - Uniformisation des taxes sur Anniviers
 - Infrastructures (investissements et entretien) à la charge de la commune (ponctions aux RM)

- Coordination des manifestations
- Gestion des transports (circulation-stationnement) dans la vallée et dans les stations
- Création de véritables lits chauds en conservant une dimension humaine
- Prolongation des activités (artisan – tourisme) sur l'année
- Implantation d'industries, déjà donné ! Seule reste la production d'électricité qui peut aussi être un attrait touristique, barrage

Discussion :

10. Commission financière

- Buts de la commission :
 - Continuité du travail commencé en 2006
 - Analyse des éléments suivants :
 - Comptes, budgets, impôts
 - Diverses taxes
 - Transfert actifs et passifs
 - Relations bancaires et CCP
 - TVA
 - Péréquation financière ou Aide
 - Actions aux RMA
 - Cautionnements et aides aux RMA
 - Compétences du nouveau conseil
 - Organe de contrôle

Discussion :

11. Commission agricole, énergie et bourgeoisie et triage

La commission agricole est composée en majorité d'agriculteurs, hors conseils communaux.

La commission énergie n'a pas encore siégé car elle attend des informations de SIESA.

La commission bourgeoisie est composée des membres de conseils bourgeoisiaux.

Pour ces raisons, les trois commissions n'ont pas été invitées à participer à la séance des conseillers.

12. Commission politique

Cette commission composée des six présidents de communes n'a jamais siégé officiellement. De nombreux points sont définis par le contrat de fusion : 9 conseillers communaux, élections selon le système proportionnel, date des élections, représentativité,...

Il faut se demander s'il y a lieu d'aborder la question politique ce soir ?, est-ce aux présidents de lancer la discussion ? faut-il attendre que les partis politiques se dévoilent officiellement ? faut-il faire une liste d'entente avant les élections de 2008 ?

Vis-à-vis des promesses faites à la population lors des forums, il faut proposer une solution en essayant de représenter les communes actuelles de la meilleure façon possible : Ayer, Vissoie, Grimentz = 2 conseillers. St-Jean, St-Luc et Chandolin = 1 conseiller en fonction de la population.

La commune de St-Luc fait remarquer que si elle a moins de population que Vissoie, sa force touristique et l'étendue de son territoire sont importants.

Ce processus (qui reste à concrétiser légalement) n'empêche en aucun cas le dépôt d'une liste au dernier moment. L'important est d'avoir un consensus au sein des communes actuelles.

Reste à savoir si les partis officiels souhaitent s'afficher et qui ils sont ?

Le débat devra être fait avec la population lors du forum du 5 octobre prochain.

13. Divers

Le processus de décision sur le travail des commissions doit être défini par les présidents.

Fin à 21h00

Pour le PV : Martine Antonier Tschus